

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

BNP PARIBAS ARBITRAGE SNC

Société en nom collectif au capital de 323 753 355 euros
Siège social : 160-162, Boulevard Macdonald 75019 Paris
394 895 833 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2015 au 31/12/2015

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2016

États financiers

I.- Actif :

En milliers d'euros, au 31 décembre	2015	2014
Opérations interbancaires et assimilées (note 3)	35 354 406	37 417 810
Effets publics et valeurs assimilées (note 5)	364 723	522 985
Créances sur les établissements de crédit	34 989 683	36 894 824
Opérations avec la clientèle (note 4)	5 713 791	3 575 488
Obligations et autres titres à revenu fixe (note 5)	31 819 812	46 150 524
Actions et autres titres à revenu variable (note 5)	56 566 084	52 065 138
Participations et autres titres détenus à long terme (note 6)	2 633	328
Immobilisations incorporelles (note 7)	47 560	82 814
Immobilisations corporelles (note 7)	9 106	8 343
Comptes de négociation et de règlement	2 003 971	1 977 054
Autres actifs (note 8)	53 651 823	66 107 071
Comptes de régularisation (note 9)	37 543 059	31 482 005
Total de l'actif	222 712 246	238 866 575

II.- Passif :

En milliers d'euros, au 31 décembre	2015	2014
Dettes envers les établissements de crédit (note 10)	34 771 005	41 278 984
Opérations avec la clientèle (note 11)	3 973 401	14 092 576
Autres passifs (note 12)	142 897 737	151 208 715
Comptes de régularisation (note 13)	39 106 296	30 579 082
Comptes de négociation et de règlement	1 558 206	1 414 997
Provisions (note 14)	39 698	44 571
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) (note 15)	-	-
Capitaux propres (note 16)	365 903	247 652
Capital souscrit	323 753	323 753
Report à nouveau	- 78 133	- 69 518
Provisions réglementées et subv. d'investissement	1 472	2 031
Résultat de l'exercice	118 811	- 8 615
Total du passif	222 712 246	238 866 575

En milliers d'euros, au 31 décembre	2015	2014
Engagements de financement	2 172 160	2 904 738
Engagements donnés	2 079 700	1 895 909
Engagements reçus	92 460	1 008 829
Engagements de Garantie	3 333 675	4 677 371
Garanties reçues d'établissements de crédit	3 012 167	4 405 709
Garanties reçues de la clientèle	1 989	5 961
Garanties données à des établissements de crédit	319 519	265 700
Engagements sur titres	2 016 036	3 447 994
Titres à recevoir	499 558	1 138 250
Titres à livrer	1 516 478	2 309 744
Opérations en devises (note 17)	134 429 167	118 790 630
Opérations sur instruments financiers à terme (note 18 & 19)	2 167 803 039	2 178 552 765
Autres engagements (note 20)	25 686 705	18 917 653
Engagements donnés	21 383 979	16 042 210
Engagements reçus	4 302 726	2 875 444
Total hors bilan	2 335 440 782	2 327 291 150

III.- Compte de résultat :

En milliers d'euros, au 31 décembre	2015	2014
Net des intérêts et assimilés (note 21)	- 186 119	- 156 614
Intérêts et produits assimilés	283 373	211 389
Intérêts et charges assimilées	- 469 492	- 368 003
Revenus des titres à revenu variable (note 22)	-	14
Net des commissions et assimilés (note 23)	- 529 157	- 581 446
Commissions (produits)	102 797	58 339
Commissions (charges)	- 631 954	- 639 785
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation (note 24)	1 390 573	1 147 946
Net des autres produits et charges d'exploitation bancaire	- 4 793	- 3 906
Autres produits d'exploitation bancaire	142	62
Autres charges d'exploitation bancaire	- 4 934	- 3 967
Produit net bancaire	670 504	405 995
Charges générales d'exploitation (note 26)	- 478 173	- 460 491
Frais de personnel (note 27)	- 192 545	- 209 398
Autres charges générales d'exploitation	- 285 627	- 251 092
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 55 837	- 52 175
Résultat brut d'exploitation	136 495	- 106 671
Coût du risque (note 28)	286	18 259
Résultat d'exploitation	136 781	- 88 412
Gains ou pertes sur actifs immobilisés (note 29)	- 6	6 863
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	136 775	- 81 548
Impôt sur les bénéfices (note 30)	- 18 523	- 2 617
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées (notes 15 et 16)	559	75 550
Résultat net	118 811	- 8 615

IV.-Affectation des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2015

I – Proposition d'affectation des résultats

« Nous vous rappelons que les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se traduisent par un bénéfice net comptable de 118 811 263,49 euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat, minoré du montant du report à nouveau débiteur antérieur de -78 133 397,05 euros, formant un bénéfice distribuable de 40 677 866,44 euros, à titre de dividendes distribués aux associés pour la somme de 40 641 380 euros, soit 988 euros par part sociale, et d'affecter le solde, soit 36 486,44 euros, au poste « report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les montants de dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Parts sociales		Montant global distribué	Dividende net par part	Distribution éligible à l'abattement prévu à l'art 158-3-2° du CGI
	Nombre	Nominal			
2012	45 135	7 173	néant	néant	néant
2013	45 135	7 173	néant	néant	néant
2014	45 135	7 173	néant	néant	néant

II – Affectation des résultats votée

« L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2015, soit 118 811 263,49 euros, diminué du montant du report à nouveau débiteur antérieur de - 78 133 397,05 euros, forme un bénéfice distribuable de 40 677 866,44 euros, décide d'affecter ledit bénéfice comme suit :

- à titre de dividendes distribués aux associés, la somme de 40 641 380 euros, soit 988 euros par part sociale,
- le solde, soit 36 486,44 euros, au compte « report à nouveau » qui présente ainsi un solde créditeur de même montant.

Le dividende de l'exercice 2015 sera payable en numéraire le 2 juin 2016.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le rapport de gestion de la gérance mentionne les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices, à savoir:

Exercice	Parts sociales		Montant global distribué	Dividende net par part	Distribution éligible à l'abattement prévu à l'art 158-3-2° du CGI
	Nombre	Nominal			
2012	45 135	7 173	néant	néant	néant
2013	45 135	7 173	néant	néant	néant
2014	45 135	7 173	néant	néant	néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.»

BNP Paribas
Associé-Gérant représenté par M. Jacques Vigner

V.– Notes annexes

Note 1 – Présentation générale de la société

BNP Paribas Arbitrage, Société en Nom Collectif au capital de 323.753.355 euros divisé en 45 135 parts sociales de 7 173 Euros, est immatriculée depuis le 28 avril 1994 au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 394 895 833.

BNP Paribas Arbitrage a été agréée par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, en tant qu'entreprise d'investissement pour les services suivants :

- négociation pour compte propre (le 11 octobre 1996),
- réception et transmission d'ordres pour compte de tiers (le 28 février 2002),
- prise ferme et placement (le 28 février 2002),
- exécution d'ordres pour le compte de tiers (le 2 avril 2004),
- conseil en investissement (le 26 octobre 2007), portant sur les instruments financiers suivants :
- actions,
- titres de créances,
- parts d'organismes de placement collectif,
- instruments financiers à terme,
- instruments financiers étrangers.

Note 2 – Principes comptables et éléments d'appréciation permettant la comparabilité

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été établis, en euros, conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux entreprises -d'investissement tels que figurant dans le règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

Note 2.1 Eléments d'appréciation permettant la comparabilité

Aucun changement de méthode comptable n'est à relever pour l'exercice 2015.

Note 2.2 Principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers

Les principes comptables d'évaluation et de présentation des états financiers sont exposés ci-après.

1 – Titres

Le terme "Titres" recouvre les titres du marché interbancaire, les bons du Trésor et les autres titres de créances négociables (notamment les EMTN), les obligations, les certificats et les autres valeurs mobilières dites à revenu fixe - c'est-à-dire à rendement non aléatoire, qu'il soit fondé sur des taux fixes ou sur des taux variables -, les actions et les autres titres à revenu variable.

Les titres sont être classés dans les catégories suivantes : titres de transaction, titres de placement, titres de l'activité de portefeuille, titres d'investissement, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

1.1 Titres de transaction

Les titres qui à l'origine sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme et ceux détenus du fait d'une activité de mainteneur de marché, sont comptabilisés sous la rubrique Titres de transaction. Ils sont comptabilisés en date et prix d'acquisition (frais exclus).

Sont également considérés comme des titres de transaction les titres acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée (notamment en sensibilité) de portefeuille de transaction comprenant des instruments financiers à terme, des titres, ou d'autres instruments financiers appréhendés globalement.

Les titres à revenu variable et les titres à revenu fixe appartenant au portefeuille d'opérations de transaction sur titres font l'objet d'une évaluation au dernier cours connu à la date d'arrêté comptable. Les écarts d'évaluation sont comptabilisés au compte de résultat sous la rubrique Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.

1.2 Opérations de pensions livrées et de prêts-emprunts de titres

1.2.1 Opérations de pensions livrées sur titres

Les titres cédés temporairement dans le cadre d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan dans leur portefeuille d'origine et font l'objet d'une évaluation au prix du marché à la date d'arrêté comptable. Les espèces reçues en contrepartie des titres sont comptabilisées au passif en dettes.

Les titres acquis temporairement dans le cadre d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés à l'actif du bilan. Les espèces versées en contrepartie des titres sont comptabilisées à l'actif en créances.

1.2.2 Opérations de prêts-emprunts de titres

Les prêts de titres sont maintenus au bilan mais sont enregistrés distinctement en Titres de transaction et font l'objet d'une évaluation au prix de marché à la date d'arrêté comptable.

Les titres empruntés sont inscrits distinctement à l'actif du bilan en Titres de transaction. Parallèlement, la dette de titres envers le prêteur est enregistrée au passif sous la rubrique de Dettes appropriée. Ces titres empruntés et dettes sur titres empruntés sont réévalués en valeur de marché.

1.3 Titres de participation, autres titres détenus à long terme et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation sont constitués des participations pour lesquelles BNP Paribas Arbitrage dispose d'une influence notable sur les organes d'administration des sociétés émettrices. Cette influence est présumée lorsque le pourcentage de contrôle est supérieur ou égal à 10 %.

Les « Autres titres détenus à long terme » sont des actions et valeurs assimilées que BNP Paribas Arbitrage entend détenir durablement pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, sans pour autant intervenir dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus, mais avec l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice.

Les parts dans les entreprises liées sont constituées d'actions détenues dans les entreprises liées pour lesquelles BNP Paribas Arbitrage dispose d'un contrôle exclusif.

Les titres détenus dans ces catégories sont comptabilisés individuellement au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur d'utilité.

Les plus ou moins-values de cession et les dotations ou reprises de dépréciation sont enregistrées dans la rubrique Gains ou pertes sur actifs immobilisés du compte de résultat.

Les dividendes sont enregistrés dès que leur paiement a fait l'objet d'une résolution d'Assemblée Générale ou lors de leur encaissement lorsque la décision de l'Assemblée n'est pas connue. Ils sont enregistrés dans la rubrique Revenus des titres à revenu variable.

2 – Instruments financiers à terme

2.1 Comptabilisation

Les instruments financiers à terme conditionnels détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan en Autres actifs ou Autres passifs à leur valeur de marché. La réévaluation des instruments à terme fermes est comptabilisée en comptes de régularisation, actifs ou passifs. Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés, dans la rubrique Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.

2.2 Détermination de la valeur de marché des instruments financiers

2.2.1 Opérations sur marchés organisés

L'évaluation des options et futures est effectuée par référence à la valeur de marché lorsque l'instrument est négocié sur un marché organisé.

Toutefois, pour neutraliser l'impact en résultat des décalages de prix injustifiés pouvant survenir à la clôture des marchés, l'écart entre le prix de compensation et le prix théorique de l'instrument, calculé à partir d'un modèle interne et de paramètres de marché homogènes pour l'ensemble des opérations, est comptabilisé en résultat latent. Ce prix fait l'objet d'une validation formelle du Contrôle des Risques.

Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés. Ils sont inscrits au compte de résultat, dans la rubrique Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.

2.2.2 Opérations de gré à gré

L'évaluation des instruments financiers est effectuée par référence à une valeur fondée sur des modèles internes en l'absence de marchés organisés.

Les paramètres de valorisation qui ne font pas l'objet d'une cotation directement accessible sont déterminés pour certains, à partir des prix d'instruments traités sur des marchés actifs et pour d'autres, à partir d'estimations statistiques ou d'autres méthodes quantitatives.

En particulier, le risque de modèle et de liquidité a été prioritairement encadré. En effet, le développement des différentes activités de produits dérivés ne peut s'effectuer que si, en parallèle, l'identification des risques induits de modèle et de liquidité est assurée et si est mise en place une politique claire et transparente de constitution de réserves pour garantir une réévaluation conservatrice mais à la juste valeur des portefeuilles concernés.

A ce titre, le département Contrôle des Risques détermine mensuellement les niveaux de réserves nécessaires pour couvrir les risques liés aux modèles internes et aux paramètres utilisés pour réévaluer les opérations.

- Produits dérivés structurés : traitement de la marge initiale (« Day one profit »)

Les instruments complexes, généralement sur mesure et peu liquides et résultant de la combinaison synthétique d'instruments comptabilisés en un seul lot, sont évalués avec des techniques développées en interne ou fondées sur des paramètres pour partie non observables sur les marchés actifs.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers complexes est différée et reprise en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

3 – Créances et dettes sur les établissements de crédit et la clientèle

Les créances et dettes sur les établissements de crédit recouvrent l'ensemble des créances et dettes au titre d'opérations bancaires sur ou envers des établissements de crédit à l'exception de celles matérialisées par un titre. Elles comprennent également les créances et dettes se rapportant à des pensions livrées sur titres.

Les créances et dettes sur la clientèle comprennent les créances et dettes se rapportant à des pensions livrées sur titres, des comptes ordinaires et des prêts emprunts de trésorerie.

Les créances et dettes sur les établissements de crédit et la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

4 – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité attendue du bien.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 3 ou 5 ans.

Les durées d'amortissement sont de 3 ans pour le matériel informatique et de 8 ans pour les agencements et le mobilier.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation, hors mises au rebut, sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique Gains ou pertes sur actifs immobilisés.

5 – Provisions non liées à des opérations bancaires

La société constitue des provisions afin de couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Conformément aux textes en vigueur, la constitution de telles provisions est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture, et à l'absence de contrepartie équivalente attendue de ce tiers.

6 – Opérations en devises

Toutes les opérations libellées dans une devise étrangère sont converties au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

7 – Conversion des comptes en devises étrangères

Tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, des succursales étrangères exprimées en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart résultant de la conversion des dotations en capital des succursales étrangères est enregistré dans les comptes de régularisation.

8 – Autres actifs et passifs & comptes de négociation et de règlement

Les opérations de marchés sont comptabilisées en date de négociation dans les comptes du titre ou de l'instrument financier concerné en contrepartie de comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres ou en autres actifs et passifs. Ces comptes sont soldés à la date de règlement par enregistrement du flux de trésorerie correspondant.

9 – Participation des salaires

Conformément à la réglementation française, BNP Paribas Arbitrage enregistre le montant de la participation dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né. La dotation est inscrite sous la rubrique Frais de personnel.

10 – Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel de BNP Paribas Arbitrage sont classés en trois catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, la participation, l'intéressement, l'abondement,
- les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés (le compte épargne temps) et certaines rémunérations différées versées en numéraire,
- les avantages postérieurs à l'emploi constitués par les primes de fin de carrière.

10.1 Avantages à court terme

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

10.2 Avantages à long terme

Les avantages à long terme désignent les avantages autres que les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail, qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies. En outre, l'effet lié à d'éventuelles modifications de régime considérées comme afférent à des services passés est comptabilisé immédiatement.

10.3 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi dont bénéficient les salariés de BNP Paribas Arbitrage résultent de régimes à cotisations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies », comme la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse qui verse une pension de retraite aux salariés ainsi que les régimes de retraite nationaux complémentaires et interprofessionnels, ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seules les primes de fin de carrière, sont représentatives d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si BNP Paribas Arbitrage est tenue ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les engagements de retraite et assimilés (prime de fin de carrière, médailles du travail, ...) au bénéfice du personnel actif sont provisionnés. Il est procédé chaque année à l'estimation de ces engagements et la provision constituée est ajustée en fonction de l'évolution de la valeur actuelle nette de ces engagements, conformément à la méthode utilisée par le Groupe BNP Paribas pour les régimes de retraite. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

11 – Coût du risque

La rubrique « Coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de contrepartie, litiges et fraudes inhérents à l'activité bancaire réalisée avec des tiers.

12 – Fonds pour risques bancaires généraux (frbg)

BNP Paribas Arbitrage ne dispose plus au 31 décembre 2015 de FRBG.

13 – Impôt sur les bénéfices

BNP Paribas Arbitrage fait partie du périmètre d'intégration fiscale du Groupe BNP Paribas depuis le 1er janvier 1996.

Conformément aux termes de la convention d'intégration fiscale, l'impôt sur les bénéfices est déterminé par la société comme en l'absence d'intégration fiscale.

En France, l'impôt est déterminé par application du taux courant de 33,1/3 % majoré des contributions additionnelles de 3,3 % et exceptionnelles de 10,7 %. Le montant ainsi calculé, déduction faite des crédits d'impôt éventuels, est dû à BNP Paribas SA.

Les succursales de BNP Paribas Arbitrage déterminent et payent leur impôt conformément à la législation locale qui leur est applicable.

14 – Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Les comptes de la société sont consolidés par intégration globale par BNP Paribas SA dont le siège social est 16 Boulevard des Italiens à PARIS 9ème.

Note 3 : Opérations interbancaires et assimilées – actif

En milliers d'Euros	2015		2014	
	Montant brut	Dépréciations	Montant net	Montant net
Caisse, banques centrales, C.C.P.	-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées	364 723	-	364 723	522 985
Créances sur les établissements de crédit	34 989 683	-	34 989 683	36 894 824
Comptes ordinaires	1 215 735	-	1 215 735	1 163 844
Comptes et prêts	30 875 584	-	30 875 584	27 570 495
Au jour le jour	7 304 269	-	7 304 269	11 304 401
A terme	23 555 840	-	23 555 840	16 250 287
Créances rattachées	15 475	-	15 475	15 807
Opérations de pension	2 898 364	-	2 898 364	8 160 485
Titres reçus en pension livrée	2 898 364	-	2 898 364	8 160 485
Total	35 354 406	-	35 354 406	37 417 810

3-1- Opérations interbancaires et assimilées

En milliers d'Euros	Montant net	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Comptes ordinaires	1 215 735	1 215 735	-	-	-
Comptes et prêts	30 875 584	10 580 737	6 726 626	10 862 620	2 705 601
Au jour le jour	7 304 269	7 304 269	-	-	-
A terme	23 555 840	3 260 994	6 726 626	10 862 620	2 705 601
Créances rattachées	15 475	15 475	-	-	-
Opérations de pension	2 898 364	2 898 364	-	-	-
Titres reçus en pension livrée	2 898 364	2 898 364	-	-	-
Total	34 989 683	14 694 836	6 726 626	10 862 620	2 705 601

Note 4 : Opérations avec la clientèle

En milliers d'Euros	2015	2014
Comptes ordinaires	301 011	70 469
Titres reçus en pension livrée	5 412 780	3 505 019
Total	5 713 791	3 575 488

Note 5 : Opérations sur titres de transaction et de placement

En milliers d'euros	2015		2014	
	Valeur brute	Valeur de marché	Valeur brute	Valeur de marché
Effets publics et valeurs assimilées (1)	364 723	364 723	522 985	522 985
Obligations et autres titres à revenu fixe (1)	31 819 812	31 819 812	46 150 524	46 150 524
Actions et autres titres à revenu variable	56 566 084	56 566 084	52 065 138	52 065 138
Total	88 750 620	88 750 620	98 738 647	98 738 647

(1) La ventilation par durée résiduelle des titres de transaction à revenu fixe n'est pas effectuée car elle n'est pas pertinente

Note 5.1 Informations complémentaires sur les titres de transactions

En milliers d'euros	2015	2014
Créances représentatives de titres prêtés	12 444 490	5 606 466
Titres à revenu variable	9 824 775	5 047 717
Titres à revenu fixe	2 619 716	558 749
Parts de fonds détenues	11 872 284	8 301 188
dont Parts de fonds français	2 577 109	2 198 536
dont Parts de fonds étrangers	9 295 175	6 102 653
dont Parts de fonds de capitalisation	464 533	156 658
dont Parts de fonds de distribution	11 407 752	8 144 531
Titres de transaction non cotés	4 020 363	7 671 663
dont Certificats	1 391 241	3 620 745
dont TCNs	1 067 382	1 387 072
dont autres titres	1 561 740	2 663 846

Note 6 : Titres de participation

En milliers d'euros	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations			

Néant			
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations			
Autres participations dans des sociétés étrangères		4 066	2 633
Total		4 066	2 633

(1) avant affectation du résultat

En milliers d'euros	31/12/2014	Acquisition	Ecart de conversion	31/12/2015
Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				
Autres participations dans des sociétés étrangères	1 665	2 232	169	4 066
Total	1 665	2 232	169	4 066

En milliers d'euros	2015			2014
	Montant brut	Provisions	Montant net	Montant net
Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations				
Autres participations dans des sociétés étrangères	4 066	-1 432	2 633	328
Total	4 066	-1 432	2 633	328

Les titres détenus au 31 décembre 2015 correspondent à des titres non cotés.

Note 7 : Immobilisations corporelles et incorporelles

7.1 Valeurs nettes

En milliers d'euros	2015			2014
	Montant brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	302 716	- 255 156	47 560	82 814
Logiciels	277 986	- 251 808	26 177	31 501
Autres immob. incorporelles	17 117	- 3 348	13 770	42 384
Logiciels - Immob. en cours	7 613	-	7 613	8 929
Immobilisations corporelles	107 047	- 97 942	9 106	8 343
Agencements	3 172	- 3 118	54	123
Matériel informatique	102 288	- 93 595	8 693	7 602
Matériel de bureau	1 451	- 1 106	345	428
Mobilier	125	- 123	2	8
Immob. corporelles en cours	11	-	11	183
Total	409 763	- 353 098	56 666	91 157

7.2 Mouvements de l'exercice

En milliers d'euros	31/12/14	Acquisitions	Cessions, rebus	Virements de poste à poste	31/12/15
Immobilisations incorporelles	316 351	17 551	- 31 186	-	302 716
Logiciels	260 054	8 884	-	9 047	277 986
Autres immob. incorporelles	47 368	936	- 31 186	-	17 117
Logiciels - Immob. en cours	8 929	7 731	-	- 9 047	7 613
Immobilisations corporelles	103 814	3 524	- 291	-	107 047
Agencements	3 172	-	-	-	3 172
Matériel informatique	98 973	3 397	- 291	208	102 288
Matériel de bureau	1 361	58	-	33	1 451
Mobilier	125	-	-	-	125

Immobilisations corporelles en cours	183	69	-	- 241	11
Total	420 165	21 075	- 31 477	-	409 763

Note 8 – Autres actifs

En milliers d'Euros	2015	2014
Instruments conditionnels achetés (Note 8.1)	45 009 208	54 802 814
Deposit sur opérations de marché	6 104 826	8 307 705
Comptes d'attente et de règlement	2 157 825	2 138 351
Créances sur opérations sur titres	49 735	19 460
Créances fiscales et sociales	40 160	35 337
Autres créances	290 070	803 405
Total	53 651 823	66 107 071

Note 8.1 - Instruments conditionnels achetés - Analyse par durée résiduelle

En milliers d'Euros	Au 31/12/15	< 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Opérations sur marchés organisés	22 732 924	11 975 661	9 084 211	1 673 051
Opérations de gré à gré	22 276 284	9 877 291	11 008 936	1 390 056
Total	45 009 208	21 852 952	20 093 148	3 063 108

Note 9 : Comptes de régularisation (actif)

En milliers d'Euros	2015	2014
Réévaluation des opérations de hors bilan	37 408 570	31 391 291
Engagements sur devises	12 631 633	11 925 972
Engagements sur autres instruments financiers à terme	24 776 937	19 465 319
Comptes d'ajustement devises	813	1 092
Charges constatées d'avance non bancaires	7 764	7 222
Autres comptes de régularisation	13 804	14 359
Dividendes et coupons à recevoir	112 108	68 041
Total	37 543 059	31 482 005

Note 10 : Opérations interbancaires et assimilées

En milliers d'Euros	2015	2014
Dettes envers les établissements de crédit	34 771 005	41 278 984
Comptes ordinaires	220 755	60 690
Comptes et emprunts	24 876 024	31 043 007
Au jour le jour	6 602 423	6 583 921
A terme	18 269 331	24 453 725
Dettes rattachées	4 269	5 361
Opérations de pension	9 674 226	10 175 286
Titres donnés en pension livrée	9 674 226	10 175 286
Total	34 771 005	41 278 984

10-1- Opérations interbancaires et assimilées – passif

En milliers d'Euros	Montant net	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
---------------------	-------------	----------	---------------	-----------	---------------

Comptes ordinaires	220 755	220 755	-	-	-
Comptes et emprunts	24 876 024	16 260 408	1 662 064	5 040 125	1 913 426
Au jour le jour	6 602 423	6 602 423	-	-	-
A terme	18 269 331	9 653 716	1 662 064	5 040 125	1 913 426
Dettes rattachées	4 269	4 269	-	-	-
Opérations de pension	9 674 226	9 136 278	537 948	-	-
Titres donnés en pension livrée	9 674 226	9 136 278	537 948	-	-
Total	34 771 005	25 617 442	2 200 012	5 040 125	1 913 426

10-2- Dettes sur opérations de pensions - Analyse par nature de titres

En milliers d'Euros	2015	2014
Dettes envers les établissements de crédit		
Titres donnés en pension livrée	9 674 226	10 175 286
Parts d'OPCVM	304 436	149 113
Actions	4 258 760	6 780 642
Autres obligations et assimilées	50 640	-
Obligations	3 402 916	2 116 243
Obligations convertibles	1 657 473	858 718
Bon du trésor	-	270 559
Titres de créances négociables	-	12
Total	9 674 226	10 175 286

Note 11 - Opérations avec la clientèle

En milliers d'Euros	2015	2014
Comptes ordinaires	1 616 994	12 019 584
Opérations de pension	2 356 407	2 072 991
Titres donnés en pension livrée	2 356 407	2 072 991
Total	3 973 401	14 092 576

En milliers d'Euros	2015	2014
Opérations avec la clientèle		
Titres donnés en pension livrée	2 356 407	2 072 991
Parts d'OPCVM	448 000	332 618
Actions	1 533 436	1 194 092
Autres obligations et assimilées	59	-
Obligations	250 939	327 208
Obligations convertibles	123 973	199 370
Titres de créances négociables	-	19 703
Total	2 356 407	2 072 991

Note 12 : autres passifs

En milliers d'Euros	2015	2014
Instruments conditionnels vendus (Note 12.1)	90 104 467	120 761 037
Dettes sur titres empruntés	26 140 713	14 926 402
Titres - Ventes à découvert	23 348 422	12 456 581
Comptes d'attente et de règlement	1 457 604	1 685 536

Dettes fournisseurs	139 303	114 122
Dettes sociales	156 508	173 734
Dettes fiscales	48 061	44 359
Autres dettes	1 497 169	1 022 892
Déposit sur opérations de marché	5 490	24 052
Total	142 897 737	151 208 715

Note 12.1 - Instruments conditionnels vendus - Analyse par durée résiduelle

En milliers d'Euros	Au 31/12/15	< 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Opérations sur marchés organisés	19 823 167	10 771 253	8 182 139	869 775
Opérations de gré à gré	70 281 300	24 673 348	29 425 422	16 182 530
TOTAL	90 104 467	35 444 601	37 607 560	17 052 305

Note 13 - Comptes de régularisation – passif

En milliers d'Euros	2015	2014
Réévaluation des opérations de hors bilan	38 944 462	30 396 141
Engagements sur devises	12 820 731	12 100 384
Engagements sur autres instruments financiers à terme	26 123 731	18 295 757
Comptes d'ajustement devises	160	-
Autres comptes de régularisation	161 675	182 941
TOTAL	39 106 296	30 579 082

Note 14 – Provisions

En milliers d'Euros	31/12/14	Dotations	Reprises	Effets de change	31/12/15
Provision pour médailles et indemnités de fin de carrière (note 26)	15 213	801	1 785	-	14 229
Provision pour engagements sociaux (note 26)	7 492	-	87	-	7 405
Provision pour risques fiscaux (note 26)	15 960	-	912	-	15 048
Provisions pour litiges (note 26)	3 562	-	937	-	2 625
Provision pour risques de marché	2 343	-	2 140	187	391
Total	44 571	801	5 861	187	39 698

Note 15 – Fonds pour risques bancaires généraux (frbg)

La totalité du fonds constitué au 31/12/2013 a été reprise au cours de l'année 2014. Aucune nouvelle dotation n'a été constatée pendant l'année 2015.

Note 16 - Variations des capitaux propres

En milliers d'Euros	Capital (*)	Report à nouveau	Provisions réglementées (***)	Résultat de l'exercice	Total	Dividendes
Capitaux propres au 31/12/14 (**)	323 753	- 69 518	2 031	- 8 615	247 652	-
Variations 2015						
Affectation du résultat 2014	-	- 8 615	-	8 615	-	-
Provisions réglementées	-	-	- 559	-	- 559	-
Résultat de l'exercice 2015	-	-	-	118 811	118 811	-
Capitaux propres au 31/12/15 (**)	323 753	- 78 133	1 472	118 811	365 903	-

(*) Le capital social est constitué de 45 135 parts d'une valeur nominale de 7 173 Euros

(**) Avant affectation du résultat

(***) Provision pour investissement

Les parts sociales sont souscrites et libérées intégralement et confèrent à chaque détenteur des droits équivalents.

Note 17- Opérations en devises

En millions d'euros	2015	2014
Opérations de change au comptant	11 979	6 906
Opérations de prêts ou emprunts en devises	2 279	2 068
Opérations de change à terme	120 171	109 817
Total	134 429	118 791

Note 18 - Opérations sur instruments financiers a terme

En millions d'euros	2015			2014		
	Marchés organisés	Gré à gré	Total	Marchés organisés	Gré à gré	Total
Instruments de taux d'intérêt	56 702	345 802	402 504	64 166	359 052	423 218
Instruments de cours de change	1 919	3 651	5 570	4 020	6 786	10 806
Autres instruments	904 784	854 945	1 759 730	895 941	848 587	1 744 528
Total	963 405	1 204 398	2 167 803	964 128	1 214 425	2 178 553

Les engagements sur instruments financiers à terme ci-dessus ont été contractés pour l'essentiel dans le cadre d'une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Note 18.1 - Instruments financiers à terme - Analyse par durée résiduelle

En millions d'Euros	Montant total	< 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Opérations fermes	790 553	487 110	250 308	53 135
Opérations sur marchés organisés	149 071	129 614	19 042	415
- Contrats de taux	56 335	46 798	9 537	-
- Contrats de change	253	161	92	-
- Actifs financiers	92 482	82 655	9 412	415
Opérations de gré à gré	641 482	357 497	231 266	52 719
- Swaps de taux	341 208	173 229	134 308	33 670
- Autres contrats à terme	300 274	184 267	96 958	19 049
Opérations conditionnelles	1 377 250	993 209	328 225	55 816
Opérations sur marchés organisés	814 335	647 547	153 232	13 556
Autres options				
- achetées	409 219	322 845	78 066	8 307
- vendues	405 116	324 701	75 166	5 249
Opérations de gré à gré	562 915	345 662	174 993	42 261
Contrats de taux plafonds et planchers				
- achetés	139	10	129	-
- vendus	-	-	-	-
Swaptions et options (taux, change et autres)				
- achetées	204 903	141 020	58 731	5 152
- vendues	357 873	204 632	116 133	37 108
Total	2 167 803	1 480 319	578 533	108 951

Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité de la société sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

La valeur de marché de la position nette négative des positions fermes est évaluée à 1 536 millions au 31 décembre 2015.

La valeur de marché de la position nette vendeuse des opérations conditionnelles est évaluée à 45 095 millions au 31 décembre 2015.

Note 19 – Mesure de l'exposition aux risques de marche

L'essentiel du portefeuille de risques de marché de BNP Paribas Arbitrage est suivi au sein du système unique de Valeur en Risque (« modèle interne ») du Groupe BNP Paribas. Ce système a fait l'objet d'une validation par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (alors la Commission Bancaire).

Le modèle interne est utilisé pour estimer les pertes potentielles qui pourraient apparaître suite à une évolution défavorable des conditions de marché. L'unité de mesure utilisée est le montant de la perte probable ou « Value at Risk » (VaR). Cette mesure prend en compte de nombreuses variables qui sont susceptibles d'induire un changement de valeur des portefeuilles, notamment les taux d'intérêt, les marges de crédit, les cours de change, les prix des titres et leurs volatilités ainsi que les corrélations entre ces variables.

Ce système utilise les techniques de simulation les plus récentes et incorpore le traitement de positions non linéaires ainsi que le risque de volatilité provenant des produits optionnels. Les mouvements quotidiens des différentes variables sont simulés pour estimer la perte potentielle des activités de marché, dans le cadre des hypothèses de conditions normales de ces marchés et de leur liquidité.

Les Valeurs en Risque ont été établies sur la base du modèle interne avec un paramétrage conforme à la méthode du Comité de Bâle d'estimation des montants exposés au risque

(« Amendement à l'accord sur les fonds-propres pour son extension aux risques de marché ») et dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Variation du portefeuille sur une période de détention de 10 jours de trading
- Intervalle de confiance de 99% (i.e. sur un horizon de 10 jours, les pertes éventuelles devraient être inférieures dans 99% des cas aux valeurs de VaR correspondantes)
- Données historiques considérées sur une année de trading (260 jours)

La Valeur en Risque moyenne du Métier GECD pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015 ressort à 56.66 millions d'euros. Au 31 décembre 2015, cette Valeur en Risque s'élevait à 46.53 millions d'euros. Ces chiffres sont issus des logiciels Risques et reconstituent le périmètre GECD dorénavant intégré dans le métier Global Markets.

Note 20 – Autres engagements

Les autres engagements donnés et reçus sont essentiellement constitués des titres affectés en garantie des opérations sur titres et dérivés négociées sur les marchés organisés (deposit) et des collatéraux sur opérations de prêts-emprunts de titres.

Note 21 - Intérêts et assimilés

Note 21.1 Intérêts et produits assimilés

En milliers d'Euros	2015	2014
Clientèle	66 879	56 142
Intérêts et assimilés sur titres reçus en pension livrée	51 274	45 295
Produits divers d'intérêts	9 857	8 014
Intérêts sur comptes et prêts à terme	884	700
Intérêts sur comptes et prêts au jour le jour	774	927
Intérêts sur comptes ordinaires	4 090	1 207
Établissements de Crédit	216 494	155 247
Intérêts et assimilés sur titres reçus en pension livrée	45 668	46 058
Intérêts sur comptes et prêts au jour le jour	11 657	9 203
Intérêts sur comptes et prêts à terme	133 660	89 112
Intérêts sur comptes ordinaires	3 770	2 423
Produits divers d'intérêts	17 987	5 047
Produits sur engagements de garantie	3 753	3 403
Total	283 373	211 389

Note 21.2 Intérêts et charges assimilées

En milliers d'Euros	2015	2014
Clientèle	218 261	170 729
Intérêts et assimilés sur titres donnés en pension livrée	104 642	99 591
Intérêts sur comptes créditeurs à terme	42	72

Intérêts sur comptes et prêts au jour le jour	787	907
Intérêts sur comptes et prêts à terme	872	719
Intérêts sur comptes ordinaires	111 628	69 423
Charges diverses d'intérêts	291	15
Etablissements de Crédit	251 231	197 274
Intérêts et assimilés sur titres donnés en pension livrée	127 208	121 977
Intérêts sur comptes et emprunts au jour le jour	29 772	13 929
Intérêts sur comptes et emprunts à terme	60 351	54 956
Intérêts sur comptes ordinaires	2 197	2 257
Charges diverses d'intérêts	27 421	1 111
Charges sur engagements de garantie	4 282	3 045
Total	469 492	368 003

Note 22 – Revenus des titres à revenu variable

Néant en 2015 pour les autres titres détenus à long terme (note 6)

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable du portefeuille de transaction sont classés en Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.

Note 23 – Commissions

En milliers d'Euros	2015	2014
Commissions sur opérations interbancaires	-1 542	-857
Produits	7	1
Charges	-1 549	-858
Commissions sur instruments financiers à terme	-207 691	-232 136
Produits	66 620	19 622
Charges	-274 311	-251 758
Commissions sur opérations sur titres	-323 693	-354 885
Produits	32 400	35 291
Charges	-356 094	-390 176
Commissions sur activités d'assistance et de conseil	3 770	6 432
Produits	3 770	6 432
Charges	-	-
Commissions nettes	-529 157	-581 445

Note 24 - Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

En milliers d'Euros	2015	2014
Opérations de change	-978 784	1 333 563
Gains	6 501 400	10 134 316
Pertes	-7 480 184	-8 800 753
Opérations sur instruments financiers à terme	60 912 506	24 083 956
Gains	810 026 700	450 935 979
Pertes	-749 114 195	-426 852 023
Opérations sur titres de transaction	-58 543 149	-24 269 572
Gains	-	-
Pertes	-58 543 149	-24 269 572
Total	1 390 573	1 147 946

Note 25 – Information sectorielle

Au sein du métier Corporate & Institutional Banking (CIB) de BNP Paribas, l'activité de BNP Paribas Arbitrage consiste essentiellement, dans le cadre de son agrément de négociation pour compte propre (Note 1), à intervenir sur les marchés financiers dans le cadre de la ligne de métier « Global Markets ».

Note 26 - Charges générales d'exploitation

En milliers d'euros	2015	2014
Frais de personnel (1)	192 545	209 398
Salaires et traitements (2)	119 538	116 149
Charges sociales et fiscales	68 280	83 203
Sous total	187 818	199 352
Dot. & reprise provision pour engagements sociaux	-1 071	6 820
Dot. & reprise provision pour litiges	-937	-1 601
Sous total	-2 008	5 220
Intéressement	3 269	2 196
Participation	3 467	2 631
Sous total	6 735	4 827
Autres charges d'exploitation	285 627	251 092
Impôts et taxes	42 514	9 269
Dot. & reprise provision pour risques fiscaux	-912	2 758
Personnel mis à disposition	44 593	39 628
Autres charges générales d'exploitation	215 252	207 999
Sous total	301 447	259 653
Refacturations	-15 820	-8 561
Sous total	-15 820	-8 561
Total	478 173	460 491

(1) Salariés locaux

(2) Y compris transfert de charges

Note 27 – Effectifs

Effectif moyen salarié	2015	2014
Cadres	852	878
Non-cadres	86	91
Total	938	969

Par ailleurs, au 31 décembre 2015, l'effectif mis à disposition se compose de 68 cadres et de 2 non-cadres.

Note 28 - Coût du risque - Provisions pour créances douteuses ou risquées

Le coût du risque recouvre la charge des dépréciations constituées au titre du risque de contrepartie ainsi que des dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers dérivés négociés de gré à gré.

Le produit net au compte de résultat se ventile ainsi :

En milliers d'Euros	2015	2014
Dotations nettes de reprises aux dépréciations	75 423	25 186
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	-	-
Créances irrécouvrables couvertes par des dépréciations	-75 137	-6 927
Récupération sur créance amortie	-	-
Total	286	18 259

Les provisions au bilan se décomposent comme suit :

En milliers d'Euros	31/12/14	Reclassement Passif 2014	Dotations	Reprises	Effets de change	31/12/15
Provisions déduites de l'actif						
Relatives aux instruments financiers des activités de marché (Note 8 Autres créances)	271 996	2 540	6 608	82 031	3 540	200 112
Total	271 996	2 540	6 608	82 031	3 540	200 112
dont reprises de provisions utilisées				75 137		
dont reprises de provisions disponibles				6 894		

Note 29 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

En milliers d'Euros	2015	2014
Participations et autres titres détenus à long terme		
Cessions	-	6 862
Provisions	-6	2
Total	-6	6 863

Note 30 - Impôt sur les bénéfices

En milliers d'Euros	2015	2014
Crédits d'impôt	-861	-1 268
Impôt sur les bénéfices - succursales étrangères	19 452	4 527
Impôt sur les bénéfices	-69	-642
Total	18 523	2 617

Note 31 – Événements post-clôture

Néant

VI.– Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Associés
BNP PARIBAS ARBITRAGE S.N.C.
160 - 162 boulevard Macdonald
75019 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BNP PARIBAS ARBITRAGE S.N.C., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Valorisation des instruments financiers

Votre société utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines provisions et l'appréciation de la pertinence de la qualification en opérations de COUVERTURE. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la détermination du caractère inactif d'un marché, à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

Provisionnement des risques de crédit et de contrepartie

Votre société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et de contrepartie inhérents à ses activités (notes 2§11 et 28 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au recensement des expositions, au suivi des risques de crédit et de contrepartie, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 9 mai 2016

Les Commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit

Laurent Tavernier

Mazars

Emmanuel Dooseman

VII.- Rapport de gestion

Le rapport de gestion est disponible au siège social de la société.

1603856